

## **EXAMEN DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT DES COMPTES DE 2007**

### **COMMISSIONS ELARGIES**

La conférence des présidents a décidé, en application de l'article 117 du règlement, que des missions seront, dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement des comptes de 2007, examinées selon une procédure de commissions élargies à l'ensemble des députés. À ces réunions participeront les ministres concernés, le ou les rapporteurs spéciaux de la commission des Finances, les rapporteurs pour avis, les porte-parole des groupes et les députés intéressés.

Ces réunions auront lieu salle n° 6241 (2<sup>e</sup> sous-sol du Palais Bourbon), selon le calendrier suivant :

**Mercredi 11 juin**, à 16 h 15 Politique des territoires

**Jeudi 12 juin**, à 9 h Sécurité

**Jeudi 12 juin**, à 11 h Justice (Programme « Administration pénitentiaire »)

**Mardi 17 juin**, à 16 h 15 Action extérieure de l'État (l'enseignement français à l'étranger)

**Mardi 17 juin**, à 18 h Enseignement scolaire

**Mercredi 18 juin**, à 9 h Outre-mer (le logement outre-mer)

**Mercredi 18 juin**, à 11 h 15 Agriculture

**Mercredi 18 juin**, à 16 h 15 Sport, jeunesse et vie associative

**Jeudi 19 juin**, à 9 h Culture (Programme « Patrimoines ») ; Compte spécial : Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale

**Jeudi 19 juin**, à 11 h Défense (les opérations militaires extérieures)